



HAL
open science

Présentation

Elisa Reato

► **To cite this version:**

Elisa Reato. Présentation. Elisa Reato; Hadi Rizk. Sartre, la morale et l'histoire, Presses universitaires de Paris Nanterre, pp.9-17, 2023, 9782840165194. hal-04097056

HAL Id: hal-04097056

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04097056v1>

Submitted on 11 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Présentation¹

L'homme croit qu'il serait plus moral s'il était soulagé de la condition humaine, s'il était Dieu, s'il était ange. Il ne se rend pas compte que la moralité et ses problèmes s'évanouiraient en même temps que son humanité².

Si on se souvient de la réplique « L'enfer, c'est les Autres³ » et si Sartre est une figure incontournable et déterminante de la pensée contemporaine, ses travaux sur la question morale sont beaucoup moins connus. Pourtant la veine morale traverse toute son œuvre. Dans un entretien avec Michel Sicard, qui lui demandait de lui parler de l'ouvrage promis et en suspens depuis la fin de

1. Les 15 et 16 octobre 2021 s'est déroulé à l'université Paris Nanterre un colloque consacré à la question morale dans l'œuvre de Jean-Paul Sartre (1905-1980). Cette publication ainsi que le colloque qui en est à l'origine n'auraient pas été possibles sans l'appui et le soutien du laboratoire de recherche Sophiapol et de la Commission Recherche de l'université Paris Nanterre. Je remercie tout particulièrement Christian Lazzeri qui a fait beaucoup pour contribuer au succès de ce projet.

2. Jean-Paul SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre. Septembre 1939-Mars 1940*, in *Les Mots et autres écrits autobiographiques*, Jean-François LOUETTE (éd.), avec la collaboration de Gilles PHILIPPE et Juliette SIMONT, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010, p. 393.

3. Jean-Paul SARTRE, *Huis clos* [1945], in *Théâtre complet*, Michel CONTAT (éd.), avec la collaboration de Jacques DEGUY, Ingrid GALSTER, Geneviève IDT, John IRELAND, Jacques LECARME, Jean-François LOUETTE, Gilles PHILIPPE, Michel RYBALKA et Sandra TERONI, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2005, p. 128.

*L'Être et le Néant*⁴, Sartre reconnaît : « Je n'ai pas cessé d'être un philosophe moral⁵. » Dans *Saint Genet. Comédien et martyr*, il définit l'ampleur de son ambition : « Ou la morale est une faribole ou c'est une totalité concrète qui réalise la synthèse du Bien et du Mal⁶. » En effet, si la condamnation à la liberté est « la base⁷ » de la morale, alors le problème moral coïncide avec le problème ontologique, à savoir : l'ambiguïté pour l'agent d'*avoir à être*, c'est-à-dire d'*exister*⁸. La question morale accompagne et provoque les enjeux de la pensée sartrienne confirmant son évolution autour du noyau conceptuel qui est la liberté : c'est l'investissement du déséquilibre de l'agent, le pivot de la tension entre transcendance et facticité, l'assomption de l'ambiguïté d'une liberté absolue et finie et c'est pour cela que l'attitude morale doit rompre avec tout déterminisme, immoral pour Sartre, car il aspire à réduire la subjectivité à l'objectivité, la *praxis* à la matière.

Mais il faut sans doute aller plus loin. Dans ses lettres à Simone de Beauvoir, pendant son expérience de la drôle de guerre et de la captivité, Sartre manifeste un intérêt pour la relation entre la biographie et l'histoire qui sera la marque de son approche de l'intelligibilité historique suivant ce qu'il appellera, dans *Questions de*

4. Sur l'inachèvement de la morale, voir Michel CONTAT et Michel RYBALKA, *Les Écrits de Sartre. Chronologie. Bibliographie commentée* [1970], Paris, Gallimard, « Blanche », 2013, p. 85-87, p. 425-426. Cela dit, dès 1947, *L'Être et le Néant* a été lu à la lumière des conséquences morales de ses thèses : il fit l'objet d'une interprétation devenue canonique (voir Francis JEANSON, *Le Problème moral et la pensée de Sartre*, Paris, Éditions du Seuil, 1947) et inspira un essai volumineux sur la possibilité d'une morale existentialiste (voir André GORZ, *Fondements pour une morale*, Paris, Éditions Galilée, 1977).

5. Jean-Paul SARTRE et Michel SICARD, « Entretien. L'écriture et la publication » (1977-1978), in *Obliques*, n° 18-19, 1979, p. 14. Voir Michel CONTAT et Michel RYBALKA, *Les Écrits de Sartre, op. cit.*, p. 108 : « La morale, voilà, en effet, quelle est ma préoccupation dominante, et telle elle fut toujours. »

6. Jean-Paul SARTRE, *Saint Genet. Comédien et martyr* [1952], Paris, Gallimard, « Tel », 2011, p. 211, note 1.

7. Jean-Paul SARTRE, *Cahiers pour une morale* (1947-1948), Arlette ELKAÏM-SARTRE (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 1983, p. 447.

8. Voir Simone DE BEAUVOIR, *Pour une morale de l'ambiguïté* [1947], Paris, Gallimard, « Folio essais », 2013, p. 16 : « il ne saurait y avoir de devoir-être que pour un être qui, selon la définition existentialiste, se met en question dans son être, un être qui est à distance de soi-même et qui a à être son être ».

méthode, la méthode « régressive-progressive », un mélange de psychanalyse existentielle, qui interprète le projet fondamental d'un agent, et de matérialisme historique impliquant des causes sociales⁹. Ces deux faces-là de la pensée sartrienne (de la morale, de l'histoire) s'exigent mutuellement. C'est ce couplage entre la conception d'une histoire saturée de déterminations et l'idée de liberté *en acte* qui accouche de l'idée que toute suspension du jugement sur tel ou tel événement équivaut à une trahison¹⁰. Ne pas agir, c'est à la fois refuser sa propre liberté et ne pas entendre l'*appel* de l'histoire. C'est pourquoi nous mettons au centre du questionnement de cet ouvrage l'articulation entre ces deux thèmes capitaux de la philosophie sartrienne.

* * *

À plusieurs reprises, Sartre a voulu fonder une morale : il est passé d'un esthétisme moral influencé par Nietzsche à un anti-humanisme désengagé avant que l'urgence historique ne vienne marquer son esprit. C'est en 1939 que, face à son « incertitude morale¹¹ », il reconnaît à l'historicité une signification essentielle, comme *la force des choses*. Mettant fin à la forme de vie singulière de chaque personne, conçue comme attente de réalisations de ses projets, la mobilisation appelle à se reconstruire comme individu « en situation » de guerre et exige un *ethos* redéfinissant les rapports à soi-même, aux autres et à l'histoire.

9. Voir Jean-Paul SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, *op. cit.*, p. 350 : « Mon journal est un témoignage qui vaut pour des millions d'hommes. C'est un témoignage *médiocre* et par là même *général*. »

10. Sartre déconstruit toutes les positions de surplomb, de survol, tous les points de vue « de Dieu ». Voir par exemple *Le Sursis*, le roman qui multiplie les points de vue subjectifs sur la crise de Munich (Jean-Paul SARTRE, *Le Sursis* [1945], in *Cœuvres romanesques*, Michel CONTAT et Michel RYBALKA (éd.), avec la collaboration de George H. BAUER et Geneviève IDT, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1981). Voir aussi Juliette SIMONT, *Jean-Paul Sartre. Un demi-siècle de liberté*, Paris/Bruxelles, De Boeck, « Le point philosophique », 1998, chap. 3 : « De l'impossibilité du point de vue de survol ou penser "en situations" », p. 55 et suiv.

11. Jean-Paul SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, *op. cit.*, p. 148. Sartre rédige alors un inventaire critique de ses « essais moraux » : de 1921 à 1929, morale du salut ; de 1929 à 1939, morale métaphysique de l'œuvre d'art ; de 1939, morale de l'authenticité.

Les textes de 1947-1948, publiés à titre posthume sous le titre de *Cahiers pour une morale*, constituent la « première morale » de Sartre : ils forment un vaste champ de recherches où se traite la série de problèmes soulevés à la fin de *L'Être et le Néant*. S'il assume la finitude dans un acte créateur, l'agent moral peut se découvrir comme auteur et source de toute valeur et du monde même¹². Si le « pour-soi » est libre projet de ses possibles et s'il fait exister, dans l'angoisse, les valeurs – toute valeur tire son droit à l'existence d'une exigence d'être, qui vient du manque de son propre être, constitutif du « pour-soi » –, c'est néanmoins à l'horizon de l'*ens causa sui* que se profile l'*unité* de tous les choix possibles. Qu'advient-il à la liberté, dans ces conditions, si elle se défait de la « réflexion complice » et se ressaisit comme irréductible distance à soi, qui ne peut se rassembler dans un être « en-soi » ? Que peut impliquer pour la liberté de « se vouloir elle-même comme son propre possible et sa valeur déterminante¹³ » ?

Sartre n'oppose pas une nature humaine imparfaite à un idéal moral transcendant : la liberté ne pouvant trouver dans les valeurs morales une justification, elle doit assumer jusqu'au bout sa non-coïncidence avec elle-même. La *facticité* définit cependant une condition humaine : le rapport à soi et aux autres, ce que l'on fait et ce que l'on pense, tous les phénomènes d'une existence humaine forment une question morale en exercice. Déjà, dans les *Carnets de la drôle de guerre*, Sartre se souciait d'une « morale du *faire*¹⁴ » qui sache embrasser les dimensions historique et sociale de l'époque. Chacun est embarqué de fait et, en même temps, il *doit* s'engager. Seulement si je me reconnais sans excuse « ma liberté devient

12. Voir Jean-Paul SARTRE, *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique* [1943], Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1980, p. 690 : « L'ontologie ne saurait formuler elle-même des prescriptions morales. Elle s'occupe uniquement de ce qui est, et il n'est pas possible de tirer des impératifs de ses indicatifs. Elle laisse entrevoir cependant ce que sera une éthique qui prendra ses responsabilités en face d'une *réalité-humaine en situation*. Elle nous a révélé, en effet, l'origine et la nature de la *valeur* ; nous avons vu que c'est le *manque*, par rapport auquel le pour-soi se détermine dans son être comme *manque*. »

13. *Ibid.*, p. 692.

14. Jean-Paul SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, *op. cit.*, p. 185.

mienne, j'assume pour toujours cette terrible responsabilité¹⁵ » : « je suis engagé tout entier dans une époque dont le sens est qu'elle essaie lentement et péniblement de *penser* la guerre. [...] Je ne suis un absolu que parce que je suis historique¹⁶ ».

Dans les *Cahiers pour une morale*, Sartre commence à transformer le problème hérité de la conclusion de *L'Être et le Néant*, en recherchant les conditions politiques et historiques de la « réflexion pure ». D'une part, l'action s'affirme comme délivrée du projet d'être et de l'idole du Moi ; elle devient *création* de ce qui est, par une liberté qui invente le monde et en fait *don* à d'autres libertés¹⁷. D'autre part, la gratuité réfléchie, se voulant comme nécessaire, annonce une aventure que rien ne garantit à l'avance : la *conversion* fait ainsi passer la contingence à l'absolu et délivre de l'illusion des valeurs comme des arrière-mondes de l'Histoire, passée ou à venir¹⁸.

Dans la *Critique de la Raison dialectique*, la notion de situation s'approfondit en compréhension ontologique du besoin, de la *praxis* et de la lutte : la politique et l'Histoire décrivent, dans le droit fil d'une interrogation ontologique, les conditions d'intelligibilité de l'antagonisme entre les individus. En effet, il appartient à l'Histoire de montrer comment la liberté se mue en servitude, la réciprocité en violence du « contre-homme » et en lutte contre ce dernier. L'Histoire recrée, par conséquent, les conditions de l'universalité morale, à condition de vivre le conflit : c'est en elle, dans une compréhension de l'existence qui s'étaie sur le besoin, que s'invente inconditionnellement l'humain, dans une époque déterminée¹⁹.

15. *Ibid.*, p. 399.

16. *Ibid.*, p. 243-244.

17. Voir Jean-Paul SARTRE, *Cahiers pour une morale*, *op. cit.*, p. 37 : « L'action de l'Histoire est par *proposition*. Et par force. Liées. »

18. *Ibid.*, p. 509 : « Il faut aimer avoir pu ne pas être ; être *de trop*, etc. Par là seulement du *neuf* peut venir au monde. Mieux : par là seulement il peut y avoir un monde. »

19. Voir Jean-Paul SARTRE, « Réponse à Albert Camus » [1952], in *Situations, IV. Portraits* [1964], Paris, Gallimard, « Blanche », 1980, p. 124 : « [l'homme] se fait historique pour poursuivre l'éternel et découvre des valeurs universelles dans l'action concrète qu'il mène en vue d'un résultat particulier ». Voir aussi *ID.*, « Merleau-Ponty » [1961], in *Situations, IV, op. cit.*, p. 284 : « L'Histoire nous fait universels dans l'exacte mesure où nous la faisons particulière. »

Après le changement de terrain effectué par la *Critique*, Sartre revient sur le problème de la morale. Cette « seconde morale », qui selon Beauvoir constitue le point culminant de l'éthique sartrienne, est formulée dans une série de feuillets publiés sous les titres : *Les Racines de l'éthique*²⁰ et *Morale et Histoire*²¹. Ici, Sartre fait une critique à peine voilée de l'invocation de la morale par certains marxistes pour condamner les déviations de Staline, en soulignant que ce rappel moral reste tributaire d'une conception fonctionnelle et mécanique de faits sociaux. Sartre révoque une telle approche, qu'il juge éculée, marquant un idéalisme caduc et sans force, au service d'un humanisme des valeurs et des fins éternelles. Il propose, au contraire, un renversement de perspective : partir du fait *normatif*, en tant que tel, qu'il définit comme le *caractère inconditionnel du possible*. Le normatif s'inscrit dans la temporalisation de l'existence, ainsi que dans l'impossibilité de l'impossibilité de vivre, présente au cœur même de la *praxis* de sauvegarde de l'organisme qui a été mise en évidence par la *Critique*.

Le fait normatif prend tout son sens étant donné qu'il est partout et qu'il se trouve constituer la condition d'effectivité de toutes sortes de prescriptions, qu'il s'agisse des mœurs et des usages, des impératifs institutionnels et juridiques, des valeurs structurant le commandement, l'exigence et le devoir. Les obligations, par exemple, ne doivent pas plus être considérées comme de pures expressions de la raison pratique que comme des contraintes intériorisées en devoirs. C'est, au contraire, l'assujettissement qui

20. Jean-Paul SARTRE, « Les racines de l'éthique. Conférence à l'Institut Gramsci, mai 1964 », in *Études sartriennes*, n° 19, Jean BOURGAULT et Grégory CORMANN (éd.), Bruxelles, Ousia, 2015, p. 11-118. Il s'agit du texte de la conférence prononcée le 23 mai 1964 à Rome lors du colloque « Morale et société ».

21. Jean-Paul SARTRE, « Morale et Histoire » (1964-1965), texte établi par Grégory CORMANN et Juliette SIMONT, in *Les Temps Modernes*, n° 632-634, « Notre Sartre », Paris, Gallimard, 2005, p. 268-414. Répondant à l'invitation de l'université Cornell aux États-Unis, qui lui proposait d'y donner une série de conférences en avril 1965 et auxquelles il renonça en signe de protestation contre la guerre du Vietnam, Sartre reprit le propos italien. Un autre pan, inédit, de cette seconde campagne d'écriture est conservé à la bibliothèque Beinecke, à Yale (Jean-Paul SARTRE, *Manuscrit Cornell. Notes for lecture on ethics prepared for Cornell University, holograph*, Yale University, New Haven, Beinecke Library, fonds John Gerassi).

requiert la subjectivation et le choix, en même temps que l'appel au possible inconditionnel, pour pouvoir se réaliser. Par conséquent, les textes de Sartre déploient une recherche sur le temps social, temps des échanges et des promesses, sur le statut des impératifs, des valeurs et des prescriptions, sur la signification syncrétique des objets sociaux, dans lesquels l'exigence présente le caractère mixte du dépassement et de l'inertie.

Mais le normatif est à son tour soumis à une investigation dialectique, visant à éclairer ses limitations, altérations, voire retournements, par le système dans lequel il s'inscrit et qu'il contribue à réaliser. En effet, l'avenir normatif est extérieur au système qu'il dépasse et il se trouve en même temps intérieur à ce même système qui l'enferme dans l'avenir de sa propre reproduction. L'impératif dit « répétitif », devenu une habitude, est un impératif qui, en un même mouvement, sauve l'homme de lui-même et l'enferme dans un avenir empoisonné, aliéné au système qu'il dépasse vers son fonctionnement systématique. Une structure ne va pas sans l'autre. C'est pourquoi l'analyse s'attache spécialement à la manière dont les valeurs reproduisent les contradictions : réaliser l'humain, mais en accomplissant l'homme requis par une organisation sociale déterminée, qui vise sa propre persévérance. La contradiction *interne* aux valeurs, ainsi que la contradiction *entre* les valeurs permettent-elles d'établir un lien entre le normatif et l'émancipation ? Et la morale peut-elle être déclinée historiquement tout en s'affirmant comme *autonomie* de la réalité humaine en question dans son être ?

Enfin, la question d'une « troisième morale » est évoquée dans le contexte des entretiens entre Sartre et Benny Lévy (*alias* Pierre Victor)²². En révisant ses positions antérieures, Sartre admettrait qu'il n'avait pas assez explicité la dépendance de l'individu par rapport aux autres hommes, et se rapprocherait du judaïsme de Lévy en traitant de la possibilité de fonder une nouvelle éthique

22. Jean-Paul SARTRE et Benny LÉVY, *L'Espoir maintenant. Les entretiens de 1980*, Benny LÉVY (éd.), Lagrasse, Verdier, « Philosophie », 1991.

sur l'espoir. Le débat reste ouvert : « détournement de vieillard²³ », désaveu d'athéisme extorqué ou nouveau départ pour la philosophie de Sartre ?

* * *

Dans les *Carnets de la drôle de guerre*, Sartre reprend la fameuse formule de Marx selon laquelle « les hommes sont les auteurs et les acteurs de leur propre drame²⁴ ». Il évoque la même idée dans « Les communistes et la paix » :

L'ensemble historique décide à chaque moment de nos pouvoirs, il prescrit leurs limites à notre champ d'action et à notre avenir *réel* ; il conditionne notre attitude vis-à-vis du possible et de l'impossible, du réel et de l'imaginaire, de l'être et du devoir-être, du temps et de l'espace ; à partir de là, nous décidons à notre tour de nos rapports avec les autres, c'est-à-dire du sens de notre vie et de la valeur de notre mort : c'est dans ce cadre qu'apparaît enfin notre *Moi*, c'est-à-dire une relation pratique et variable entre ici et là-bas, maintenant et toujours, autrefois et demain, ceci et l'univers, une décision sans cesse révoquant sur l'importance relative de ce qu'on nomme improprement « l'intérêt particulier » et « l'intérêt général ». Pour prendre les cas extrêmes, selon qu'une collectivité subit le cours du monde ou contribue à le faire, ses membres se réfugient dans le présent immédiat ou disposent d'un avenir qui s'étend bien au-delà de leur mort, se crispent sur le peu qu'ils ont ou risquent tout pour une cause dont ils ne verront pas le triomphe, règlent leurs entreprises sur leurs besoins ou décident de leurs besoins en fonction de l'entreprise. C'est l'histoire qui montre aux uns les issues et qui fait piétiner les autres devant des portes closes²⁵.

Loin de n'être qu'un point de vue sur le monde ou une conviction sur la vie bonne, la réflexion éthique est un mode d'intervention

23. Simone DE BEAUVOIR, *La Cérémonie des adieux* suivi d'*Entretiens avec Jean-Paul Sartre* [1981], Paris, Gallimard, « Folio », 2008, p. 166.

24. Jean-Paul SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, *op. cit.*, p. 586.

25. Jean-Paul SARTRE, « Les communistes et la paix » [1952-1954], in *Situations, VI. Problèmes du marxisme, 1* [1964], Paris, Gallimard, « Blanche », 1984, p. 184-185.

sociale. Pour comprendre cela, il faut non seulement revoir les pré-supposés théoriques hérités du rationalisme moderne, mais aussi élaborer une connaissance nouvelle capable d'évaluer les conséquences des pratiques de l'éthique en partant de leur ontogenèse sociale. Les textes ici regroupés mettent au jour les enjeux politiques de l'apprentissage collectif de l'éthique.

C'est un sens inédit de la responsabilité des citoyens ordinaires qui se dessine, comme si la démocratie prenait conscience de sa structure participative et de la coupure séparant les intérêts des agents majoritaires, en termes économiques, des intérêts des agents minoritaires. La réflexion morale porte moins sur les valeurs ou sur des comportements préétablis en lien avec des situations de choix problématique que sur l'espace d'expérimentation sociale initiant de nouvelles pratiques dans le cadre d'une résolution de nouveaux problèmes. Deux enjeux nous semblent fondamentaux dans ces nouvelles demandes de formations éthiques : le premier est que ces demandes sont centrées sur le processus de construction collective d'un monde possible en commun ; le deuxième est que ce processus normatif forme les conditions d'une nouvelle histoire délivrée des hypothèques restrictives et des déviations des morales aliénées. Il est important qu'une morale puisse tout à la fois s'approprier et critiquer les exigences de manière à redéfinir les normes.

Concluons provisoirement que le travail d'élucidation théorique, si nécessaire à l'élucidation de notre monde infiniment changeant et globalisé, ne pourra progresser qu'en dépassant le formalisme rationaliste, qu'il soit economiciste ou moraliste, en faisant droit à toutes les complexités de l'action humaine. Pour cela il nous faudra réapprendre à interroger le rapport de la morale et de l'histoire non seulement avec l'idée ou le concept formel de liberté mais aussi avec ses contenus concrets et déterminés. Si l'ouvrage que nous présentons ici au lecteur pouvait servir d'évaluation de la richesse de la pensée sartrienne et faciliter la réintroduction au sein de la réflexion contemporaine des contenus substantiels de son éthique, nous aurons largement atteint notre objectif.